

# Électronucléaire et mouvement antinucléaire en Suisse romande (1960-1990)

Autor(en): **Duc, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **124 (2016)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-954863>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**G rard Duc**

## ** LECTRONUCL AIRE ET MOUVEMENT ANTINUCL AIRE EN SUISSE ROMANDE (1960-1990)**

Dans l'histoire des  nergies, l' lectronucl aire constitue une rupture<sup>1</sup>. Tout d'abord en raison des risques d'accident majeur que repr sente la filiere, certes pr sents, mais   des degr s moindres dans la filiere de l' nergie thermique conventionnelle. Ensuite en raison des capacit s de production quasi infinie que promet la ma trise de l'atome: en 1969,   Beznau, une tonne d'uranium a le m me rendement  nerg tique que 44 000 tonnes de mazout<sup>2</sup>. L'homme peut d sormais esp rer refouler ind finiment les limites auparavant fix es par l'accessibilit  aux ressources  nerg tiques.

Cette double rupture g n re,   partir des ann es 1970, un mouvement de contestation in dit, qui s' l ve autant contre les dangers de l' lectronucl aire que contre l'ambition de croissance illimit e de la soci t  d'apr s-guerre, incarn e par les capacit s de l'atome.   cela s'ajoute l'appr hension d'une d rive autoritaire dans les processus de d cision et dans la gestion de la filiere, exigeant un niveau exceptionnel de s curit . Jamais filiere  nerg tique n'a provoqu  une telle opposition. Certains projets hydro lectriques ont g n r  des r sistances, mais qui s' levaient toujours contre l'impact sur le paysage et jamais sur le projet de soci t  port  par de nouvelles capacit s de production d' nergie.

Dans cette contribution, nous situons d'abord les enjeux de l' lectronucl aire en Suisse durant les ann es 1960. Nous nous int ressons ensuite   l'essor du mouvement antinucl aire au d but de la d cennie suivante, avec une focale sur la Suisse romande, et en particulier Gen ve, dont le territoire est pressenti pour accueillir une installation nucl aire. L' tude de ce cas permet d'examiner la validit  d' tudes, essentiellement en sciences politiques, qui ont d montr  l'impact minime du mouvement antinucl aire sur la politique  nerg tique de notre pays.

1 Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucl aire en Suisse. Jalons pour une histoire difficile*, Lausanne: L' ge d'homme, 1987, pp. 56-70.

2 G rard Duc *et al.*, *Eau, Gaz, Electricit . Histoire des  nergies   Gen ve du XVIII<sup>e</sup> si cle   nos jours*, Gollion: Infolio, 2008, p. 199.

### ÉVITER LE THERMIQUE CONVENTIONNEL ET FAVORISER L'ÉCLOSION D'UNE FILIÈRE NUCLÉAIRE NATIONALE: L'ATOME SANS OPPOSITION (ANNÉES 1960)

Dans l'après-guerre, l'électricité se substitue pour les usages thermiques au gaz de houille, dont la vulnérabilité induite par les difficultés d'approvisionnement en charbon a été mise en exergue durant les deux conflits<sup>3</sup>. S'il est envisageable d'augmenter la production d'hydroélectricité, cela ne va pas sans soulever l'opposition des populations concernées. Une autre solution consiste à produire de l'électricité dans des centrales thermiques au mazout. À partir de la fin des années 1950, de tels projets émergent, entraînant partout l'opposition des riverains. Seule la centrale thermique de Chavalon (VS), utilisant un sous-produit de la raffinerie de Collombey, entre en service en 1965<sup>4</sup>.

Les résistances à l'encontre des projets hydroélectriques et thermiques conventionnels agissent en faveur du nucléaire. En Suisse, si l'opposition face à l'armement atomique, et en particulier aux intentions de l'armée de se doter d'un tel outil, est constante dès le milieu des années 1950, un large consensus se dégage en faveur de l'électronucléaire. Consensus politique ne veut pas dire unité de vue quant à la manière d'exploiter la nouvelle filière. Pour l'industrie électromécanique suisse, il s'agit de ne pas rater le virage du nucléaire, tout en militant contre l'élaboration d'un monopole étatique défendu par la gauche<sup>5</sup>.

L'option privée est entérinée par la loi atomique du 23 décembre 1959. Celle-ci écarte la solution d'une régie d'État pour exploiter l'énergie nucléaire et, point qui cristallise la critique dès les années 1970, elle exige une simple autorisation de police délivrée par l'administration fédérale, en l'occurrence le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), pour entreprendre la construction d'une centrale nucléaire<sup>6</sup>.

Malgré les subsides fédéraux, l'industrie électromécanique helvétique abandonne l'ambition de produire des réacteurs. Le premier contrecoup intervient en 1964, lorsque les Nordostschweizerische Kraftwerke (NOK) commandent un réacteur atomique américain pour équiper la centrale nucléaire de Beznau. Peu après, les Forces motrices bernoises (BKW) installent un réacteur de même origine à la centrale de Mühleberg. Le rêve d'un réacteur indigène prend définitivement fin le 21 janvier 1969,

3 Voir les articles de Claude Cantini et Monika Gisler dans le présent volume.

4 Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucléaire en Suisse. Jalons pour une histoire difficile. Annexe 1. Suite historique 1945-1975*, s.l., n.d., pp. 62 ss.

5 Claude Meylan, *L'option nucléaire et les entreprises suisses*, Berne: Peter Lang, 1983, pp. 43-47.

6 Gérard Duc *et al.*, «Energie et crises économiques. Analyse à partir de l'exemple de Genève (de 1850 à nos jours)», in Thomas David *et al.*, *Crises. Causes, interprétations et conséquences*, Zurich: Chronos, 2012, pp. 171-186.

lorsqu'un problème de refroidissement entraîne la fusion partielle du réacteur expérimental de fabrication suisse de la centrale de Lucens et la contamination radioactive de la caverne<sup>7</sup>.

À la fin de la décennie, hormis les trois réacteurs de Beznau I et II et de Mühleberg, disposant d'une autorisation de site dès le milieu des années 1960 et dont l'exploitation commerciale débute respectivement en décembre 1969, en mars et en novembre 1972, sept autres projets nucléaires existent. Parmi ceux-ci, Kaiseraugst et Leibstadt ont déjà obtenu l'autorisation de site, alors que Gösgen, Graben et Verbois l'obtiendront durant la première moitié de la décennie suivante et que les projets de Rüthi et d'Inwil n'iront pas jusqu'à la demande d'autorisation.

### RÉSISTANCES AU NUCLÉAIRE (ANNÉES 1970)

En 1968, les principales compagnies d'électricité de Suisse romande se rallient au projet d'une centrale nucléaire à Verbois, sur le territoire de la commune genevoise de Russin. Porté par Énergie Ouest Suisse (EOS), le projet écarte les alternatives, en raison notamment des besoins en énergie de l'agglomération genevoise et du CERN, de la proximité du Rhône, mais aussi de l'existence d'un poste de couplage connectant l'usine hydroélectrique de Verbois au réseau de lignes à haute tension et de l'état de propriété des terrains appartenant au Canton et à EOS. La demande d'autorisation de site est déposée en 1970 auprès du DFTCE, ainsi que la demande de concession pour l'utilisation des eaux du Rhône auprès du Département des travaux publics (DTP) du canton de Genève<sup>8</sup>. Dès le printemps 1971 et l'interdiction d'utiliser l'eau de l'Aar et du Rhin comme agent de refroidissement, en raison du degré de pollution des deux fleuves, le projet de Verbois gagne en intérêt. Il ne nécessite pas l'édification d'une tour de refroidissement, exigence qui entraîne un regain d'opposition à Kaiseraugst et à Leibstadt notamment, à la fois en raison de l'incidence sur le paysage d'une telle construction et de son impact psychologique, emblème oppressant des dangers de l'atome<sup>9</sup>.

Suite aux rapports favorables de la Commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques (CSA), le Conseil d'État est invité à donner le préavis cantonal de site, chose faite en février 1974. En mai, le DFTCE délivre l'autorisation de site pour l'implantation d'une centrale nucléaire d'une puissance de 800 à 1100 mégawatts

7 Tobias Wildi, *Der Traum vom eigenen Reaktor. Die schweizerische Atomtechnologieentwicklung 1945-1969*, Zurich: Chronos, 2003, pp. 187 ss.

8 Archives contestataires (AC), fonds Ariel Herbez, 047\_AH\_6200, Verbois nucléaire: un bilan de dix ans (Erica Deuber-Pauli, février 1981).

9 Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucléaire en Suisse...*, *op. cit.*, pp. 148-150.



(MW), utilisant l'eau du Rhône comme agent de refroidissement. Le projet peut démarquer, EOS envoyer les appels d'offres dès l'automne, alors qu'au printemps suivant, un groupe de travail État de Genève-EOS est créé afin de régler les autorisations de construire, le déclassement des terrains et la concession pour l'eau de refroidissement. Le projet, rencontrant une forte opposition, n'ira pas plus loin<sup>10</sup>.

La résistance face au nucléaire est un phénomène qui s'affermir dans tous les pays occidentaux au cours des années 1970. Durant une décennie marquée par les deux crises pétrolières et l'envolée du prix du pétrole, la pression en faveur des usages thermiques de l'électricité augmente une nouvelle fois et les producteurs prévoient que la croissance annuelle de 5% de la consommation d'électricité, constatée durant la décennie 1960 – soit un doublement tous les dix ans –, va continuer<sup>11</sup>. Pour les milieux anti-nucléaires, afin d'éviter le recours à l'atome, il est urgent d'initier une politique globale de l'énergie, incluant la lutte contre le gaspillage et le recours au solaire<sup>12</sup>.

Contrairement aux sites de Mühleberg et de Beznau, peu contestés, les autres sites nucléaires prévus vont tous être attaqués par des comités d'opposition sur le modèle du Nordwestschweizerisches Aktionskomitee gegen das Atomkraftwerk Kaiseraugst (NWK), formé en 1970 sous l'impulsion de personnalités des deux demi-cantons de Bâle et du Fricktal argovien. Les comités voient le jour dans les régions touchées par des projets nucléaires et luttent d'abord contre un projet nucléaire précis, agissant sur la scène locale et régionale. L'occupation du site de Kaiseraugst, entre avril et juin 1975, amorce la transformation de l'opposition. Elle devient nationale, avec la formation de groupes de soutien aux occupants de Kaiseraugst dans de nombreux cantons, dont le Comité anti-nucléaire de soutien à Kaiseraugst (CASAK) à Lausanne, auteur notamment d'une lettre de solidarité aux occupants signée par plus de 3000 citoyens<sup>13</sup>. Sur le plan régional, le CASAK s'élève, aux côtés du Comité anti-déchets à Lucens et du Mouvement antinucléaire du Chablais, contre les sondages géologiques de la Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA) dans la région de Bex et contre l'étude d'un confinement des déchets dans la grotte de l'ancienne centrale de Lucens<sup>14</sup>.

Début juin 1975, alors que prend fin l'occupation du site argovien, le lancement de l'initiative fédérale antinucléaire pour la sauvegarde des droits démocratiques et de la

<sup>10</sup> Archives des Services industriels de Genève (ASIG), Historique du projet de centrale nucléaire de Verbois, mai 1984.

<sup>11</sup> ASIG, Bref coup d'œil sur l'économie électrique suisse, 1972.

<sup>12</sup> AC, fonds Sortir du Nucléaire, 031\_SDN\_500, L'énergie nucléaire de fission en Suisse, 1975.

<sup>13</sup> AEG, AP 252.4.7, CASAK, Aux représentants de la presse écrite, de la radio et de la télévision, Lausanne, 11 juin 1975.

<sup>14</sup> AEG, AP 252.4.7, Déclaration des groupes antinucléaires vaudois, s.l.n.d.

sécurité lors de l'installation et de la construction d'installations nucléaires, dite initiative antinucléaire, confirme le glissement de la scène locale vers la scène nationale. Le texte de l'initiative propose une modification de la Constitution fédérale, en exigeant que tout projet d'installation nucléaire passe par l'octroi d'une concession délivrée par l'Assemblée fédérale et subordonnée à l'accord des électeurs des communes dans un rayon de 30 km de l'installation projetée. Le comité d'initiative est présidé par la députée socialiste genevoise et membre du Comité contre Verbois nucléaire (CCVN) Erika Sutter-Pleines, le député socialiste de Bâle-Ville et cofondateur du NWK Alexander Euler et le physicien Jean Rossel, professeur à l'Université de Neuchâtel, défenseur repent de l'énergie nucléaire. Munie de plus de 125 000 signatures, elle est déposée en mai 1976<sup>15</sup>.

À Genève, le CCVN, fondé en décembre 1972 et réunissant des associations de protection de la nature et de la santé, des écologistes, des groupes de quartiers et des habitants de Russin, opère également un glissement de l'activisme local vers une contestation nationale, en soutenant les occupants de Kaiseraugst et en coordonnant, au niveau romand, la récolte de signatures pour l'initiative antinucléaire<sup>16</sup>.

À l'image de toutes les grandes entreprises d'électricité, EOS n'a pas su analyser les fondements du mouvement de résistance à l'énergie nucléaire. Sans adopter le raccourci de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA), qualifiant les opposants au nucléaire d'« utopistes et sectaires », qui « dépeignent l'énergie nucléaire comme un péché contre la création » et dont les idées « se rapprochent de celles de hippies »<sup>17</sup>, EOS voit l'opposition avant tout comme le signe d'un déficit d'information qu'il s'agit de corriger<sup>18</sup>. C'est ignorer l'importance de ce que le politologue Hanspeter Kriesi nomme, en 1982 déjà, la « sous-culture alternative », rassemblant une partie de la population, critique face à la société consumériste de l'après-guerre. Sans grande homogénéité, cette sous-culture recrute ses adeptes en premier lieu dans la nouvelle gauche qui s'est politisée à la fin de la décennie 1960, les jeunes générations et la classe moyenne intellectuelle. Kriesi note l'importance, dans le mouvement, d'universitaires issus des branches des sciences naturelles et qui se reconnaissent dans la critique de la civilisation technique et de ses excès, que la fourniture à bas prix d'une énergie infinie, grâce au nucléaire, ne fait qu'exacerber<sup>19</sup>.

**15** Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucléaire en Suisse. Jalons pour une histoire difficile. Annexe 1 ...*, *op. cit.*, pp. 435-436.

**16** AEG, AP 252.4.3, Comité de coordination contre Verbois nucléaire, 25 janvier 1976.

**17** Repris dans Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucléaire en Suisse. Jalons pour une histoire difficile. Annexe 4. Textes à l'appui 1971-1980*, s.l., n.d., pp. 25 ss.

**18** *Tribune de Genève*, 15 mars 1973.

Ce large cercle d'opposants se retrouve dans le cas de Verbois, exemplaire d'une résistance à plusieurs niveaux qui bloque le projet dans sa phase initiale, avant l'octroi des premiers permis de construire. La première manifestation d'importance intervient en janvier 1973, lorsqu'une pétition initiée par quelques habitants de Russin et signée par 65% des électeurs de la commune, soutenue par l'Institut suisse de la Vie (actuellement Equiterre) et la section genevoise de la Ligue suisse pour la protection de la nature, demande au Grand Conseil de s'opposer au projet de centrale nucléaire<sup>20</sup>. En mai, le CCVN dépose à son tour une pétition munie de 25 000 signatures et deux mois plus tard, c'est au tour de plus de trois cents médecins genevois et vaudois de faire part de leur opposition au projet<sup>21</sup>.

Entre-temps, le parlement cantonal a commencé à s'agiter, non pas en s'opposant frontalement au projet, mais en s'interrogeant sur la politique énergétique globale du Canton et le potentiel d'économie (motion du libéral Olivier Barde en février 1973), ou en exigeant que le Grand Conseil ait le dernier mot, notamment en matière de déclassement des terrains (question du libéral Jaques Vernet en mars 1973). C'est ce même Vernet, élu au Conseil d'État fin 1973, qui annonce, en février de l'année suivante, le préavis favorable délivré par le gouvernement cantonal à l'implantation de la centrale nucléaire à Verbois, en l'assortissant d'un certain nombre de conditions. Il s'agit notamment du maintien des prérogatives du Grand Conseil en matière de déclassements des terrains en zone industrielle et de procédure d'autorisation de construire, ainsi qu'en matière de concession de prélèvement de l'eau de refroidissement et de redevance y afférente<sup>22</sup>. Si les réserves émises par certains députés ont été jointes au préavis, la précipitation avec laquelle le Conseil d'État a agi soulève de vives protestations. Parmi d'autres, l'Institut suisse de la Vie, par la voix de son président le docteur Paul Rouget fustige dix jours plus tard, « la désinvolture avec laquelle ont été pris en considération les arguments scientifiques, écologiques et médicaux » émis par les opposants et « la hâte avec laquelle le Conseil d'État a donné son approbation », alors que la commission des pétitions n'a pas encore remis son rapport sur les oppositions venant des habitants de Russin, du CCVN et des médecins<sup>23</sup>. En mars, prenant le contre-pied de cet empressement, une quinzaine de groupements et d'associations s'opposant à

19 (Note de la p. 199.) Hanspeter Kriesi, *AKW-Gegner in der Schweiz. Eine Fallstudie zum Aufbau des Widerstands gegen das geplante AKW in Graben*, Diessenhofen: Rüegger, 1982, pp. 270-271.

20 MGC, 1, 1973, pp. 193 ss.

21 MGC, 3, 1973, p. 1750 et p. 2312.

22 MGC, 1, 1974, pp. 409 ss.

23 *Ibid.*, pp. 490 ss.



Verbois nucléaire rendent public un volumineux mémoire adressé au Conseil d'État<sup>24</sup>. Avec ce rapport, en préparation depuis janvier et qui aborde les conséquences écologiques, géologiques, biologiques et socio-économiques d'une centrale nucléaire à Verbois, on touche un élément essentiel du mouvement antinucléaire, qui est sa capacité à développer une information scientifique solide<sup>25</sup>. Comme le spécifie l'introduction du rapport, celui-ci doit servir aussi bien aux militants qu'à l'information de la population, dont le mouvement estime qu'elle est soumise à la propagande des producteurs d'électricité. Au sein d'un parlement jusqu'alors prompt à reprendre les projections de consommation des producteurs d'électricité et qui désire avant tout garder la haute main sur les décisions à venir concernant Verbois nucléaire, l'opposition s'affirme désormais plus vigoureusement. Elle est menée par de jeunes députés, notamment René Longet, membre du comité de l'Institut suisse pour la Vie et futur président du parti socialiste cantonal et le démocrate-chrétien Philippe Roch, docteur en biochimie et futur directeur du WWF-Suisse, puis de l'Office fédéral de l'environnement, ainsi que par la socialiste Erika Sutter-Pleines et par la libérale Monique Bauer-Lagier, parallèlement conseillère nationale dès 1975 et future conseillère aux États entre 1977 et 1987<sup>26</sup>. Si l'opposition la plus ferme provient du parti socialiste, qui s'oppose non seulement au projet de Verbois, mais exige également un moratoire sur la construction de toute nouvelle centrale nucléaire en Suisse, des membres de tous les partis expriment des critiques, qui peuvent aller d'une franche opposition, à l'exigence d'une consultation des populations concernées<sup>27</sup>.

Pour les milieux antinucléaires, CCVN en tête, il ne fait aucun doute que la pression à l'encontre du Conseil d'État est responsable du recours qu'il dépose, le 25 juin 1974, auprès du Conseil fédéral contre l'autorisation de site délivrée pour Verbois par le DFTCE en mai. Pour justifier un recours contre une décision qu'il a lui-même favorablement préavisée, l'exécutif cantonal mentionne que ses réserves n'ont pas été prises en considération par l'administration fédérale, notamment en ce qui concerne le déclassement des terrains et l'octroi des concessions d'eau. Au recours du Conseil d'État s'ajoute celui d'un groupe d'associations écologistes et d'habitants opposés à Verbois nucléaire<sup>28</sup>.

**24** AC, fonds Sortir du Nucléaire, 031\_SDN\_900, Refusez la Centrale Nucléaire de Verbois, Genève, 1974.

**25** François Walter, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Carouge: Zoé, 1990, p. 263.

**26** AC, fonds ContrAtome, 013\_CAT\_S01\_SS2\_DO35, Genève contre Malville. Contribution à l'histoire d'un mouvement antinucléaire (Ivo Rens).

**27** *24 heures*, 28 février 1977.

**28** MGC, 3, 1974, pp. 2719 ss.

En fin d'année, le mensuel contestataire *Tout Va Bien*, qui paraît à Genève depuis 1972, déterre un nouvel épisode qui vient mettre en lumière les manquements de l'exécutif dans le dossier nucléaire. Les visées « révolutionnaires et anticapitalistes » du journal n'enlèvent rien à la pertinence et au sérieux de ses articles d'investigation qui gagnent, durant les dix ans de parution, une audience romande<sup>29</sup>. Dans son numéro de novembre, le mensuel titre que « le gouvernement genevois s'en fout »<sup>30</sup>. Pour émettre cet avis impertinent, le journaliste de *Tout Va Bien* s'appuie sur les rapports de la CSA et de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, qui expriment des doutes sur le site de Verbois. Selon lui, le Conseil d'État n'aurait pas consulté ces rapports. Même si le président de la CSA affirmera ultérieurement que le mensuel a tiré de fausses conclusions à partir du rapport, la légèreté du gouvernement sur le dossier nucléaire a déjà fait les titres de la *Tribune de Genève*<sup>31</sup>. En janvier 1976, le Conseil fédéral rejette le recours du groupe d'associations et renvoie celui du Conseil d'État au Tribunal fédéral. Malgré la résistance qui ne cesse de s'affirmer au sein de la population et la question énergétique qui revient fréquemment devant le parlement cantonal, en mars 1976, la rédaction de *Tout Va Bien*, rendue lucide par un processus de décision peu démocratique lorsqu'il s'agit du dossier nucléaire, est pessimiste :

D'ici quelques semaines ou quelques mois (...), le Tribunal Fédéral aura tranché la question du zoning nucléaire de la Suisse. Dans l'hypothèse la plus probable, il attribuera à la Confédération une compétence d'aménagement du territoire l'autorisant à imposer aux cantons le déclassement des terrains nécessaires au site nucléaire, privant ainsi définitivement les habitants du périmètre envisagé d'un droit de consultation et du droit de vote pur et simple.<sup>32</sup>

L'arrêt que rend le Tribunal fédéral fin mars 1977 est en ce sens inattendu. Tout en reconnaissant que, selon la loi de 1959, un canton ne peut s'opposer à la construction et à l'exploitation d'une centrale nucléaire, les juges de Mont-Repos rappellent que l'affectation des secteurs du territoire en différentes zones est une compétence exclusive des cantons. Le Tribunal fédéral a également examiné la question de savoir si un déclassement pouvait être refusé à la seule fin d'empêcher une centrale nucléaire, tout

29 Gilles Mauron, *Un journal anarchiste en Suisse romande: « La Pilule » de Narcisse Praz. 1970-1975*, mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Fribourg, 2011, pp. 28 ss.

30 *Tout Va Bien*, novembre 1974.

31 *Tribune de Genève*, 27 novembre 1974.

32 *Tout Va Bien*, mars 1976.



en laissant la question ouverte. Pour les opposants à Verbois nucléaire, l'arrêt équivaut à un enterrement du projet. À Genève, le déclassement d'un terrain agricole doit faire l'objet d'une loi votée par le parlement et soumise au référendum facultatif. En cas d'acceptation du déclassement par le parlement, nul doute que les 7000 signatures nécessaires au référendum seraient collectées en très peu de temps et que les électeurs genevois rejetteraient le déclassement<sup>33</sup>.

### UN BILAN : L'IMPACT DES ANTINUCLÉAIRES

La question de l'impact social du mouvement antinucléaire a été posée dès le début des années 1980. Le sociologue français Alain Touraine y a vu un nouveau mouvement social susceptible d'occuper la place qui fut celle du mouvement ouvrier<sup>34</sup>. En avril 1978, le sociologue et conseiller national socialiste Jean Ziegler exprime le même sentiment à la tribune de la Chambre basse :

Le mouvement antinucléaire qui dépasse de très loin le mouvement des forces progressistes de gauche en Suisse, est un mouvement de critique sociale profond et fondamental. C'est autre chose qu'une simple tendance émotionnelle, c'est autre chose qu'une rêverie écologique (...).<sup>35</sup>

Le développement du mouvement antinucléaire à partir des années 1980, et pas uniquement en France, a tempéré l'avis de Touraine<sup>36</sup>. Au milieu de la décennie 1990, le politologue genevois Marco Giugni, analysant les nouveaux mouvements sociaux, parmi lesquels le mouvement antinucléaire concluait à une démobilisation dès la fin des années 1970. En 2001, en adoptant une méthode d'analyse quantitative, il arrive à la conclusion que la contestation antinucléaire n'a pas eu d'impact significatif sur les politiques publiques en Suisse, en ne parvenant pas, à court terme, à réduire la production d'énergie nucléaire<sup>37</sup>. Les statistiques le confirment : en 1975, à peine 10% de la consommation brute d'énergie provient du nucléaire ; une décennie plus tard, la proportion a

**33** *Tribune de Genève*, 24 mars 1977.

**34** Alain Touraine *et al.*, *La prophétie antinucléaire*, Paris : Seuil, 1980.

**35** Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucléaire...*, *op. cit.*, p. 134.

**36** Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique. Comment la gauche a redécouvert la nature*, Paris : Albin Michel, 1999, p. 57.

**37** Marco Giugni, *Entre stratégie et opportunités. Les nouveaux mouvements sociaux en Suisse*, Zurich : Seismo, 1995, p. 311 ; Marco Giugni, « L'impact des mouvements écologistes, antinucléaires et pacifistes sur les politiques publiques. Le cas des États-Unis, de l'Italie et de la Suisse, 1975-1995 », in *Revue française de sociologie*, 42/4, 2001, pp. 641-668.

grimpé à son sommet historique, soit plus de 24 % et demeure stable depuis<sup>38</sup>. En Suisse, la chronologie du relatif recul du nucléaire, qui s'exprime davantage dans le blocage des projets de centrales que dans la proportion d'énergie provenant de l'atome, semble obéir davantage à ce que Denis de Rougemont a appelé « la pédagogie des catastrophes »<sup>39</sup>, qu'à l'activisme des antinucléaires. À Genève, la catastrophe de Tchernobyl de 1986 provoque l'adoption de l'initiative « L'énergie notre affaire » par près de 60 % des votants, ce qui en fait un canton sans nucléaire<sup>40</sup>. À Kaiseraugst, elle hâte l'abandon du projet en 1988, alors qu'en 1985 les porteurs du projet sont optimistes quant à l'édification de la centrale<sup>41</sup>. Au niveau fédéral, elle influence l'adoption, par le peuple, d'un moratoire de dix ans sur la construction de nouvelles centrales en 1990. Vingt-cinq ans plus tard, suite à la catastrophe de Fukushima de mars 2011, le Conseil fédéral biffe tout projet de remplacement du parc nucléaire suisse vieillissant et projette le pays sur la voie d'une sortie du nucléaire, jugée certes peu ambitieuse par les milieux antinucléaires<sup>42</sup>.

Les historiens qui se sont penchés sur le mouvement antinucléaire, à l'image de Patrick Kupper ou de François Walter<sup>43</sup>, ne contredisent pas les conclusions de Marco Giugni et estiment également que, dès le début des années 1980, l'état combatif des antinucléaires diminue à l'échelle nationale. La campagne de récolte des signatures pour l'initiative antinucléaire a déjà mené à des tensions entre deux branches du mouvement antinucléaire. La première est qualifiée de progressiste par ses adhérents, qui refusent de soutenir une initiative qui tente de réguler une industrie électronucléaire qu'ils rejettent en bloc. Ceux-ci désignent l'autre tendance de réformiste, en raison de la volonté de ses partisans de modifier un système législatif, sans contester fondamentalement le maintien des centrales nucléaires<sup>44</sup>. À l'œuvre à Kaiseraugst, la scission du mouvement est visible en Suisse romande également: à Lausanne, la majorité du CASAK refuse le soutien à l'initiative antinucléaire, égratignant au passage le CCVN,

38 *Statistique globale suisse de l'énergie 2013*, Berne: OFEN, 2013, p. 16.

39 Denis de Rougemont, *L'avenir est notre affaire*, Paris: Plon, 1977, p. 363.

40 Gérard Duc et al., *Eau, Gaz, Electricité...*, op. cit., p. 212.

41 Patrick Kupper, *Atomenergie und gespaltene Gesellschaft. Die Geschichte des gescheiterten Projektes Kernkraftwerk Kaiseraugst*, Zurich: Chronos, 2003, pp. 279 ss.

42 Notamment *Sortir du nucléaire*, mars-avril 2015, p. 1.

43 Patrick Kupper, *Atomenergie und gespaltene Gesellschaft...*, op. cit., pp. 279 ss; François Walter, *Les Suisses et l'environnement...*, op. cit., p. 263.

44 AEG, AP 252.4.7, Plateforme des opposants progressistes aux centrales nucléaires, s.l., n.d. Les dénominations progressistes et réformistes sont utilisées notamment par Hanspeter Kriesi, *AKW-Gegner in der Schweiz...*, op. cit.

très présent dans la promotion de celle-ci, accusé d'être formé de «personnalités entretenant des illusions sur la politique de l'État sur la question nucléaire»<sup>45</sup>. En réaction, en octobre 1978, des membres du CASAK favorables à l'initiative claquent la porte et fondent le Comité lausannois antinucléaire<sup>46</sup>. Quelques mois plus tard, on assiste à la naissance d'une troisième branche parmi les opposants lausannois au nucléaire, les Antinucléaires antinucléaires, tentés par l'action directe, du type de celle conduite par le Groupe de travail antinucléaire genevois – dissidence du CCVN – et qui a mené l'opération de bétonnage d'un aiguillage en gare de Cornavin, retardant le départ d'un transformateur construit par les Ateliers de Sécheron pour Leibstadt<sup>47</sup>. Cependant, même la frange qualifiée de progressiste se démarque des actions violentes du début des années 1980 (plasticage de pylônes et actions malveillantes contre les automobiles de dirigeants de compagnies électriques)<sup>48</sup>. Ce militantisme violent, signe de l'échec du mouvement, provient également de l'incapacité des élites politiques à considérer l'opposition à l'atome autrement qu'avec mépris, provoquant la radicalisation d'une partie des antinucléaires<sup>49</sup>.

Cela dit, l'impact du mouvement ne doit pas non plus être minoré. En premier lieu, par une action constante utilisant tous les outils, qui vont de l'action directe aux outils institutionnels, le mouvement provoque un ralentissement, sinon un blocage, du programme nucléaire suisse. Kriesi note que l'opposition à Kaiseraugst a pu se constituer durablement grâce, non seulement à la «sous-culture alternative», mais également au soutien des élites politiques bâloises, toute chose n'existant pas dans le cas de Leibstadt<sup>50</sup>. L'exemple de Verbois tend à démontrer que le succès de la résistance provient également d'un soutien politique étendu, dépassant largement cette «sous-culture alternative». En second lieu, l'initiative antinucléaire lancée en 1975 influence la révision partielle de la loi nucléaire de 1959. Si la première est refusée de justesse par le peuple en février 1979, la seconde est acceptée en mai de la même année. Elle oblige les promoteurs d'une centrale à obtenir une autorisation générale, ratifiée par l'Assemblée fédérale. L'édification de toute nouvelle centrale doit par ailleurs répondre à la clause du besoin<sup>51</sup>. Malgré la critique des milieux antinucléaires, la loi révisée rend plus difficile

45 AEG, AP 252.4.7, CASAK, Proposition de création d'un journal antinucléaire romand, 3 mars 1978.

46 AEG, AP 252.4.7, CLAN, *Bulletin d'information*, octobre 1978.

47 *Idem*.

48 AEG, AP 252.4.7, Groupe de travail «actions directes» des antinucléaires progressistes (Balmberg), 1979.

49 Hanspeter Kriesi, *AKW-Gegner in der Schweiz...*, *op. cit.*, pp. 270 ss.

50 *Idem*.

51 Jean-Claude Favez *et al.*, *Le nucléaire...*, *op. cit.*, pp. 126 ss.

l'octroi de nouvelles autorisations, tout en retardant les projets ne disposant que d'une autorisation de site. Par ailleurs, le fait que 67 % des électeurs genevois aient accepté l'initiative des milieux antinucléaires motive le parlement cantonal à adopter une motion, signée par des représentants de tous les partis, exigeant l'annulation du projet de Verbois et transmise par le Conseil d'État au Conseil fédéral<sup>52</sup>. À Genève, le combat contre Verbois nucléaire a également servi de terreau à la lutte contre le surgénérateur de Crey-Malville (Isère)<sup>53</sup>. Enfin, le mouvement antinucléaire, par les compétences scientifiques de ses animateurs, par sa critique de la société consumériste, par sa capacité à formuler des contre-propositions, participe à la prise de conscience écologique et à l'élaboration d'initiatives au sein de nombreux cantons, novatrices en matière de politique énergétique. Il constitue un aiguillon important à l'utilisation des énergies renouvelables, qui ne concernent encore que 2 % de la consommation finale d'énergie en Suisse en 2013<sup>54</sup>. Dès le début de la décennie 1980, l'énergie nucléaire n'est toutefois plus l'unique solution, mais une alternative parmi d'autres.

52 AC, fonds Ivo Rens, 026\_IR\_1500, CLAN, Presse-Atome, N° 12, novembre-décembre 1979.

53 AC, fonds ContrAtome, 013\_CAT\_S01\_SS2\_DO35, Genève contre Malville. Contribution à l'histoire d'un mouvement antinucléaire (Ivo Rens).

54 *Statistique...*, *op. cit.*, p. 20.